

Kendra Securites House SA, informations se rapportant au comptes annuels au 31 mars 2024

FONDS PROPRES (Publication selon Circ. FINMA 2016/01)

Présentation des fonds propres (KM1) publication annuelle pour les établissements participant au régime des petites banques

	(a) Période de référence	(b) Période de référence - 3 mois	(c) Période de référence - 6 mois	(d) Période de référence - 9 mois	(e) Période précédente
Fonds propres pris en compte (kCHF)					
(1) Fonds propres de base durs (CET1)	8 596				8 144
(2) Fonds propres de base (T1)	8 596				8 144
(3) Fonds propres totaux	8 596				8 144
(4a) Exigences minimales de fonds propres (kCHF)*	2 294				2 997
Ratio de levier simplifié (en %)					
(13a) Actifs (hors goodwill + participations) + opérations hors bilan (CHF)	28 678				37 458
(14b) Ratio de levier simplifié (fonds propres de base en % des actifs [hors goodwill + participations] + opérations hors bilan)	29,97%				21,74%
Ratio de liquidités (LCR)					
(15) Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	11 024	12 476	14 041	14 891	
(16) Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	550	587	985	802	
(17) Ratio de liquidités, LCR (en %)	2006%	2125%	1426%	1858%	

(*) Les exigences minimales de fonds propres pour la période de référence ont été calculées selon la méthode prévue pour les participants au régimes des petites banques (annexe 2, circ. FINMA 2016/01). Aucun retraitement n'a été effectué sur le montant indiqué pour la période précédente.

Publication supplémentaire non requise par la Circ. FINMA 2016/01 (pro forma)

	(a) Période de référence	(b) Période de référence - 3 mois	(c) Période de référence - 6 mois	(d) Période de référence - 9 mois	(e) Période précédente
Ratio CET1 (%)	45,78%				50,26%
Ratio de fonds propres de base (%)	45,78%				50,26%
Ratio des fonds propres globaux (%)	45,78%				50,26%